

**Liste des terrains faisant l'objet d'un arrêté municipal  
dans le cas de l'Art 62 des RG**



**Du 7 et 8 Février 2026**

**\*GARD\***

- ▶ REMOULINS : stade Joseph Chamand du 30.01 au 09.02.26
- ▶ LA CALMETTE : Terrain engazonné du 02 au 08.02.26
- ▶ CHAMBORIGAUD : Terrain municipal du 04.02 au 08.02.26
- ▶ LAUDUN : terrain engazonné du complexe sportif Lascours du 06 au 09.02.26
- ▶ NIMES Cheminots : stade Jean Michel du 06 au 08.02.26
- ▶ DOMESSARGUES : stade municipal du 05 au 09.02.26
- ▶ THEZIERS : stade Pierre Brunetti du 06.02 au 09.02.26
- ▶ MOUSSAC : les deux terrains municipaux du 6 au 08.02.26
- ▶ ST PRIVAT DES VIEUX : stades honneur et annexe du complexe des Vaupiannes du 07.02 au 10.02.26
- ▶ CHUSCLAN : stades situés chemin des horts du 06.02 au 09.02.26
- ▶ FOURQUES : terrains municipaux du 07 au 08.02.26
- ▶ LES MAGES : stade municipal du Coussac du 06 au 09.02.26
- ▶ ST AMBROIX : stade municipal du 05 au 09.02.26
- ▶ COMPS : stade municipal du 06.02 au 09.02.26
- ▶ VERS : stade municipal du 07 au 08.02.26
- ▶ SAUVETERRE : stade municipal du 06 au 10.02.26
- ▶ CAISSARGUES : stade municipal du 06 au 09.02.26
- ▶ AUBORD : stade Albert Roux du 05 au 09.02.26
- ▶ GALLARGUES : stade municipal du 06 au 09.02.26
- ▶ AIGUES VIVES : stade du Poujolas du 05 au 11.02.26
- ▶ PIEMONT CEVENOL : Stade la Glacière à QUISSAC ; stade Honneur à LEDIGNAN ; Robert Gaillard à SAUVE
- ▶ TRESQUES : stade municipal du 06 au 09.02.26
- ▶ BEAUVOISIN : stade municipal du 07 au 08.02.26
- ▶ CODOGNAN : les terrains du complexe sportif Clément Coste du 06.02 au 09.02.26
- ▶ RODILHAN : stades municipaux du 05 au 09.02.26
- ▶ LE GRAU DU ROI : stade honneur et annexe du complexe M MEZY du 07 au 08.02.26
- ▶ BAGARD : stade municipal du 07 au 09.02.26
- ▶ BOUILLARGUES : stade Claude Bordas du 6 au 08.02.26
- ▶ CRUVIERS LASCOURS : stade municipal du 06 au 10.02.26
- ▶ VAUVERT : stades pelousés de Vauvert et Gallician : Barthés, Charray, Radelyevitch, Pierre Lucas et Yves Pascal du 03.02.26 jusqu'à nouvel ordre
- ▶ MARGUERITTES : terrain honneur engazonné du Mas Praden du 07 au 09.02.26
- ▶ ANDUZE : stade de Langlas du 07 au 08.02.26
- ▶ MOLIERES SUR CEZE : stade municipal du 07 au 09.02.26

- ➡ LE CAILAR : stade Jean Guy du 06 au 09.02.26
- ➡ UZES : stade Rancel du 07 au 08.02.26
- ➡ BESSEGES : stade Louis Baubet du 06 au 08.02.26
- ➡ MONTPEZAT : terrain municipal du 07 au 08.02.26
- ➡ SOMMIERES : tous les terrains pelousés du complexe la Royalette du 06 au 08.02.26
- ➡ LANGLADE : terrain municipal du 07 au 08.02.26
- ➡ MONTFRIN : terrain municipal du 06 au 16.02.26
- ➡ MONOBLET : stade municipal du 06 au 09.02.26
- ➡ SAINT FLORENT SUR AUZONNET : stade municipal du 07 au 08.02.26
- ➡ ST HILAIRE DE BRETHMAS : stades pelousés du stade communal Jöel Victoria du 07.02 au 09.02.26 et Paul Douarche du 07.02 au 09.02.

**SOYEZ VIGILANTS certaines rencontres ont des terrains de repli !! Consulter l'agenda sur le site du District.**

*Mise à jour le 06/02/2026 15:46*